

Dans une interview retransmise par la Radio soviétique

15 mars 1946

# Staline déclare QUE LE DISCOURS de M. CHURCHILL compromet la paix

Moscou. — La radio soviétique retransmet une interview accordée par le généralissime Staline à la "Pravda", au sujet du discours prononcé par M. Churchill à Fulton.

A la question : « Comment jugez-vous le discours prononcé par M. Churchill ? », le généralissime a répondu : « Je pense que ce discours est dangereux, il est susceptible de créer une méfiance entre les gouvernements alliés et rend plus difficiles leurs relations. »

A la seconde question : « Peut-on estimer que le discours de M. Churchill compromet la paix et la sécurité mondiales ? » la réponse a été :

Sans contredit, oui. M. Churchill se trouve de ce fait dans la position d'un altumeur de guerre et il ne se trouve pas seul. Il a des amis en Angleterre et aux Etats-Unis.

M. Churchill a raison, il a raison d'étonner. Hitler et ses amis. Hitler a commencé la préparation de la guerre par sa proclamation d'une théorie raciale. M. Churchill également, en affirmant que les nations de langue anglaise sont les seules nations, dans toute l'acceptation du mot, appelées à diriger les destinées du monde entier. M. Churchill et ses amis en Angleterre et aux Etats-Unis présentent aux nations ne parlant pas anglais quelque chose comme un ultimatum : Soumettez-vous à notre domination volontairement et tout sera alors en ordre. Dans le cas contraire, la guerre est inévitable.

Les nations ont versé leur sang au cours de cinq années pour la liberté et l'indépendance de leur pays et non pour remplacer la domination d'Hitler par celle de M. Churchill.

Il est tout à fait probable, a continué le généralissime, que ceux qui ne parlent pas anglais, et qui représentent l'énorme majorité, ne se montreront pas d'accord avec ce nouvel esclavage. La tragédie de M. Churchill consiste dans le fait qu'il ne comprend pas cette vérité simple et évidente.

Quoi qu'en dise M. Churchill, j'affirme qu'une telle proposition est contraire aux accords existant entre la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. Il est vrai qu'il dit que ces accords pour raient facilement être prolongés pour une période de 50 ans. Comment concilier une telle déclaration avec son préche pour une guerre avec l'U.R.S.S. ?

Si M. Churchill estime que le traité anglo-soviétique peut être prolongé, cela montre qu'il considère ce traité comme un vulgaire papier utile pour couvrir et masquer sa position anti-soviétique.

La prolongation du traité n'a aucun sens si un des signataires viole le traité et le transforme en un papier vide de sens.

Le rédacteur de la "Pravda" a ensuite demandé : « Que pensez-vous de la partie du discours dans laquelle M. Churchill attaque le régime des pays démocratiques européens et où il critique les relations entre ces pays et l'U.R.S.S. ? »

Cette partie, a répliqué le généralissime, présente un mélange de calomnies avec des éléments de grossièreté et de manque de tact. En disant que les pays de l'Est européen se trouvent dans la sphère soviétique et se soumettent d'une façon ou de l'autre non seulement à l'influence soviétique mais, dans une

grande mesure, au contrôle grandissant de Moscou, M. Churchill calomnie grossièrement, et d'une façon impardonnable, aussi bien Moscou que les pays voisins de l'U.R.S.S.

1° Il est tout à fait absurde de parler du contrôle exclusif de l'U.R.S.S. à Vienne et à Berlin où se trouvent les commissions de contrôle alliées représentant les quatre puissances et où l'U.R.S.S. n'a que le quart des voix.

2° Il ne faut pas oublier les circonstances suivantes : les Allemands ont envahi l'U.R.S.S. à travers la Finlande, l'ancienne Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie. Ils ont pu exécuter leur agression à travers ces pays pour la raison que ces pays étaient sous des gouvernements hostiles à l'U.R.S.S.

Si dans certains endroits on est enclin à oublier l'effort colossal du peuple soviétique pour sa libération, l'U.R.S.S. peut oublier ces pertes. On se demande ce qu'il peut y avoir d'étonnant dans le fait que l'Union Soviétique veuille garantir sa sécurité et fasse son possible pour que les gouvernements

des pays en question soient favorables à l'U.R.S.S.

Staline traite de "calomnie grossière et insultante" le fait que M. Churchill accuse le gouvernement de Varsovie de formuler des demandes territoriales énormes et injustifiées du fait qu'il se trouve sous la domination des Russes.

Il rappelle que les limites des frontières occidentales de la Pologne ont été réglées à la conférence tripartite de Berlin. La décision a été prise à l'unanimité.

Le maréchal Staline, après avoir expliqué pour quelles raisons l'influence des communistes a grandi en Europe, à la suite de la lutte contre l'oppression fasciste, déclare en conclusion :

Je ne sais pas si M. Churchill et ses amis ont réussi à organiser une nouvelle campagne militaire. S'ils y réussissent, ce qui est peu probable, des millions de braves gens mettront la garde pour défendre la cause de la paix et on peut dire avec assurance qu'ils seront battus de la même façon qu'il y a 26 ans.

## Au groupement meunier des Mutilés et Invalides du Travail

M. Remond Jules, secrétaire départemental des mutilés du travail du département de la Meuse, avise les membres de Verdun et des environs d'une réunion aura lieu à la mairie de Verdun le dimanche 17 mars, à 4 heures, sous la présidence d'un délégué fédéral.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier par le camarade Gruart ; causerie par le camarade Remond ; renouvellement du bureau qui a été constitué provisoirement le 24 février 1946.

L'insigne est obligatoire. Une gerbe sera déposée au monument aux morts des enfants de Verdun, par la section.

## Arrondissement de VERDUN

**BELLEVILLE**  
Dimanche 17 mars 1946, à 21 heures,  
**GRAND BAL Salle des Fêtes**, avec  
l'Orchestre **TEDDY JAZZ**.

**SOULIGNY**  
Aux propriétaires fonciers. — Le conservateur du cadastre se tiendra à la mairie le lundi 18 mars, de 9 h. 30 à 12 heures et de 14 h. 30 à 17 heures, pour recevoir leurs déclarations au sujet des mutations foncières de toute nature. Se munir des titres et documents justificatifs des mutations à opérer.

**GHATTANCOURT**  
GRAND BAL, dimanche 17 mars, en soirée, avec l'Orchestre **MAURICE PARADE**.

**CLERMONT-EN-ARGONNE**  
Fête du Retour — Dimanche prochain, fête du retour des déportés politiques et des déportés du S.T.O., sous la présidence de M. Marc Marchand, conseiller général du canton de Clermont.

Programme. — 7 heures : sonnerie les cloches ; 10 h. 30 : service à la mémoire des camarades décédés dans des bagnes allemands ; sermon de M. de Doyen, ex-déporté ; 11 h. 30 : dépôt d'une gerbe devant la plaque commémorative ; 12 h. 30, hôtel Bellevue : déjeuner amical ; 16 heures, hôtel Bellevue : tirage de la tombola au profit des orphelins de déportés.

**ENEMA**, dimanche 17, à 14 et 17 h.

missus à Verdun...  
écoles.  
Dans le deuil cruel qui les frappe si douloureusement, nous prions M. et M. Humbert, maire de Souilly, délégué cantonal, d'agréer l'expression de nos sympathies profondément attristées.

## MUZERAY

Trop pressés. — Un camion américain piloté par des P.G. allemands, a détérioré une porte de grange à la ferme de l'Espérance. Après enquête de la gendarmerie, les réparations seront faites par les auteurs du délit.

saient passer pour des inspecteurs de police du poste frontière d'Ecouvry, demandant une chambre pour y loger une blessée. M. Daumal ne reconnaissant pas les inspecteurs. Invitant les automobilistes à gagner Montmédy. Mais ces derniers allèrent tout de même comédie près de M. Valentin Adnet, garde champêtre. Ce dernier a avisé la gendarmerie, qui procède à une enquête. On croit se trouver en présence de jeunes gens terminant de fêter Mardi Gras.

# M A R N E

## Sainte-Menehould

# CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le samedi 9 mars à 20 heures, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Eucher, maire. M. Person s'était fait excuser et MM. Jacquier et Foureau étaient absents.

M. Jauret, élu secrétaire, donne lecture des procès-verbaux des séances des 7 novembre, 17 décembre et 19 janvier qui sont adoptés sans observations.

Sur le vote de l'indemnité de cherté de vie et de l'indemnité de résidence proposées par circulaire de la Préfecture pour le personnel communal, le conseil donne son accord de principe ; car M. Nordemann fait savoir qu'une nouvelle dépense étant d'environ 200.000 francs, il craint que faute de pouvoir établir une recette correspondante, la ville ne puisse, un jour, faire face aux paiements des mandats émis, les fonds libres après prévisions budgétaires s'avérant insuffisants.

Le conseil s'étonne qu'il ne soit pas possible de faire bénéficier les employés des avantages prescrits et est

500 fr. pour la bibliothèque Braille pour aveugles.

Sur l'indemnité à allouer aux maîtres chargés de faire les études surveillées dans les écoles publiques, M. le maire donne lecture d'une lettre de l'inspecteur d'Académie qui donne les bases des indemnités prévues et qui seraient par heure supplémentaire, soit pour 32 heures par chaque maître, une somme de 640 fr. Adopté.

(A suivre.)

## DANS L'ENSEIGNEMENT

M. Cruchon, surveillant général au Collège Chanzy, vient d'être nommé sous-économiste au Lycée de Châlons-sur-Marne Heureux pour lui de cet avancement bien mérité, la population ménéhildienne n'en regrettera pas moins son départ. Il s'était acquis une très grande sympathie en notre cité où son activité s'était témoignée bienfaisante dans de nombreuses sociétés, entre autres celles des Sports, où il était comme secrétaire de l'Office municipal des Sports, un animateur dévoué surtout pour le Sporting-Club Ménéhildien. Excellent musicien et instrumentiste, il participa à la création de la Philharmonique municipale, où il occupait avec brio le pupitre de flûte.

## AVIS DE DÉCÈS

VERDUN. — M. LEONARD, Caisier à la Caisse d'épargne, Mme née EUDE, leurs enfants, et la Famille CLOSSET, font part du décès de **Madame Veuve Honorine EUDE**, Institutrice honoraire, survenu le mercredi 13 mars 1946. Les obsèques auront lieu le samedi 16 mars 1946, à 9 heures, en l'église Saint-Sauveur, où le corps sera déposé. L'inhumation aura lieu au cimetière de Chalaines. — Le présent avis tient lieu de faire-part.

GENONCOURT-LES-MAUJOUY. — M. Constant HARMAND : Mme et M. Landy HARMAND et leur fils Rachel ; les familles LOUIS, MOUTAUX, BERTHIER et BROQUET font part du décès de **Madame Constant HARMAND**, née Anais LOUIS, survenu le 14 mars. Les obsèques auront lieu samedi 15 mars, à 11 heures, en l'église de Genoncourt. — Le présent avis tient lieu de faire-part.

## REMERCIEMENTS

SAINT-MIHIEL. — Les familles PONTIER, BERTRAND-BAILLY, BROQUET, DORLAND et VIARD remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors des obsèques de **Madame GENTILHOMME**.

## Mots croisés

SOLUTION DU N° 45

Horizontalement. — I. Réalité. De. — II. Emue. Othon. — III. El. Nonne. — IV. Unité. Albe. — V. TE. — VI. Analogie. — VII. TC. Lorsque. — VIII. IE. — IX. P.S. Toile. — X. Nay. Va. Non. — XI. Segment. CL. — XII. R.M. Uble. — XIII. Réelle. Est. — XIV. Oes. Espère. Verticalement. — I. Réputation. Ro. — 2. Eminence. Aérés. — 3. Au. Pymée. — 4. Lentilles. — 5. OE. OO. Valet. Ton. Egrotant.